



Clermont-Ferrand, le 10/06/2024

Réf. : PV FM/DM n°010

Destinataires : Groupements Sportifs,
Comité Directeur, Comités Départementaux

PV du Comité Directeur n° 6 du 06.06.2024

Réunion en visio conférence à 19H30

En instance d'approbation

Présents : Véronique FRELAT, Daniel MAISONNIAL, Pierre VOUILLOT, Julien VERNEY, Jean-Michel FICHEUX, Jean Claude SAVOY, Georges VIALLA, Guy WACK, Pierre FLEURANT, Sylvain ROUGÉ, Béatrice PERRIER, Philippe GALANT.

Excusés : Jérémie MEUNIER, Richard GOUX, Michelle AKILIAN, Dominique ROLAND, Elsa DURIEUX, Damien CHANEL.

Absents : Philippe SAGNARD, Mohamed BELHADJ, Philippe MARTA, François De TSCHUDY, Auriane OLIVEIRA, Guillaume MBOUBATEUVAWE, Stéphane THOMAS, Benjamin LENOIR, LAZIZ BIBA.

1. Approbation des PV

- PV du Comité Directeur n°5 du 25/05/2024
 - Les résultats de l'ensemble des volleyades seront ajoutés.Adopté à l'unanimité des présents.

2. Affaires courantes de la ligue

- Effectifs
 - La Ligue vient de dépasser les 20 00 licenciés (évènementielles comprises)
 - La progression est de + 7% à date.
- Bilan des finales régionales jeunes
 - Les 10 finales se sont bien déroulées, le déroulement sportif prévu par la CRS a été respecté et le rôle des techniciens de la Ligue présents est très important à ce niveau. Le niveau technique d'ensemble a été jugé plutôt bon.
 - Le délégué sportif de la CRS, disponible au téléphone tous ces jours-là, n'a été appelé qu'une fois pour un souci de licences non validées.
 - Tous les organisateurs ont largement assuré. Merci à eux.



- En M18, la CRA a convoqué des arbitres pour validation Ligue et cela a été apprécié. Par contre, dans les autres catégories où c'est l'équipe qui ne joue pas qui arbitre, cela a posé plus de problèmes, la plupart des équipes ne faisant pas l'effort de venir avec un arbitre jeune. D'autre part, peu de CDA ont utilisé ces finales pour évaluer leurs arbitres en formation. Dommage car les déplacements étaient forcément réduits. Quelle solution ? Responsabilisation ? Pénalisation ? Sanction ?
 - T-shirt or not t-shirt ? That Is the question ! Le cout financier est loin d'être négligeable surtout pour une action qui ne génère que très peu de rentrées.
- Organisation administrative
- Laurène MARCOU a accepté le poste de Directrice administrative et financière, avec effet au 1^{er} juillet 2024.
 - La Ligue a fait appel à un organisme d'aide aux associations, NOOUS. Ce service est pris en charge financièrement par l'AFDAS. Ils doivent nous apporter des outils pour mieux gérer les ressources humaines, la sécurité des locaux, la mise en place d'un représentant du personnel ... Une réunion est prévue prochainement pour nous présenter leurs propositions.

3. Organisation de l'AG du 22 juin 2024 à Saint Etienne du Bois

- Rapports des commissions
- Sportive : validé le 25/05
 - Arbitrage : validé le 25/05
 - Communication : validé le 25/05
 - Médicale : validé le 25/05
 - Statuts et règlement : validé le 25/05
 - ETR : validé le 6/06 avec la remarque qu'il serait bien d'indiquer les clubs des partants en pôles France (demande de Béatrice PERIER).
 - Autres : certaines commissions ayant été en sommeil, il n'y aura pas de bilan.
- Budget prévisionnel
- Présenté équilibré à hauteur de 700 000 € en intégrant une hausse de 1€ sur la cotisation Ligue unique de chaque licencié.
 - Il tient compte des évolutions des dépenses et des recettes (hausse imposée des salaires, baisse des subventions, hausse du nombre de licences payantes ...) de l'exercice en cours afin d'être le plus réaliste possible.
 - Approuvé à l'unanimité moins une abstention.



- Tarifs 2024/2025
 - + 1 € sur la cotisation Ligue de chaque licencié « payant ».
 - Rien sur les engagements et autres frais.
 - Hausse du montant des supervisions et des arbitrages à la demande de la CRA.
 - Approuvés à l'unanimité.

- Vœux
 - Le vœu de la CRS sur les modalités d'accès au championnat régional fait l'objet de longs débats entre la CRS qui souhaite un système plus lié aux effectifs de cette catégorie et les représentants de CD qui n'auront plus une montée automatique sans avoir un championnat fédéral de 6 équipes minimum.
 - Le vœu est mis au vote : Pour : 3 - Abstention : 4 - Contre : 4
Il sera présenté à l'AG : Avis défavorable du Comité Directeur.

4. Questions diverses

- Courrier du club d'Annecy
 - Ce club nous alerte sur sa situation la saison prochaine. Son équipe masculine, 9^{ème} en championnat régional a très peu de chance d'être repêchée selon nos règlements qui régissent le classement annuel des équipes. Depuis deux saisons notre championnat masculin affiche complet, ce qui était loin d'être le cas avant la pandémie.
 - Le président de la CRS fait remarquer qu'une « dérogation » se ferait forcément au détriment d'une autre équipe. Celle-ci serait en droit de déposer un recours devant la Commission de Conciliation du CNOSF ... avec de fortes chances d'être réintégrée.
 - Le Président de la Ligue suggère de présenter à l'AG une proposition de championnat régional M/F avec 3 poules géographiques de 10 au lieu de 2. Cela implique de repêcher tous les relégués et tous les 2^{èmes} des CD qui ont fait la demande d'une 2^{ème} montée. En masculin, il faudra encore trouver 5 équipes.

- Commission Régionale Electorale
 - Président de la commission : Pierre Emmanuel PEQUEY
 - Membres : Cédric PARTOUCHE, Fred RODET

Sa composition est approuvée à l'unanimité en vue de l'AG électorale de décembre 2024.

Séance levée à 23h15.

Le secrétaire général LARAVB,
Daniel MAISONNIAL